

4 098 accidents corporels de la circulation routière ont été enregistrés en **décembre 2023** par les forces de l'ordre, soit 7 % de plus qu'en 2022.

Il est estimé que **294 personnes sont décédées en décembre 2023** sur les routes de France métropolitaine, pour 284 en décembre 2022, soit une hausse de +4 %. On note en particulier une augmentation du nombre de tués en deux roues motorisés (+16 tués) et du nombre de piétons tués (+9 tués) mais une baisse des tués en véhicule de tourisme (-12 tués). La hausse est présente sur tous les réseaux routiers hors autoroutes.

1 109 personnes ont été blessées gravement en décembre 2023, soit +9% par rapport au mois de décembre 2022 (d'après la méthode d'estimation élaborée par l'ONISR sur la base des travaux de l'Université Gustave Eiffel). Cette hausse concerne principalement les usagers en vélo et en deux-roues motorisé.



Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2022), estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimations 2023 d'après les données arrêtées au 22/01/2024

Tableau synthétique du mois de décembre 2023 par rapport à un an auparavant

	Décembre*		ces 3 derniers mois**		ces 12 derniers mois***	
	Nombre	Variation	Nombre	Variation	Nombre	Variation
Tués	294	+4%	892	+8%	3 170	-3%
Blessés graves	1 109	+9%	3 786	+3%	15 847	-1%

* Décembre 2023 par rapport à décembre 2022

** Cumul 3 mois de octobre 2023 à décembre 2023 par rapport au cumul 3 mois de octobre 2022 à décembre 2022

*** Cumul 12 mois de 2022 à décembre 2023 par rapport au cumul 12 mois de 2021 à décembre 2022

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine

Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2022), estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimation 2023 d'après les données arrêtées au 22/01/2024

La tendance de ces **3 derniers mois (octobre-novembre-décembre)** est en hausse par rapport aux mêmes mois il y a un an : le nombre de tués est supérieur de +8 % et le nombre de blessés graves est en hausse de +3%.

Les informations concernant les accidents corporels sont transmises par les forces de police et de gendarmerie nationales, qui ne sont pas systématiquement informées lorsque l'accident n'est pas mortel. Aussi, le calcul des blessés graves (selon la définition médicale M.AIS3+) repose sur les constatations des forces de l'ordre corrigées par la modélisation ONISR-Université Gustave Eiffel (Registre du Rhône).

Évolution du nombre de tués cumulé sur 12 mois selon le mode de déplacement ou l'âge

La **crise sanitaire** a profondément affecté les déplacements depuis mars 2020, pour tous les usagers, mais à des degrés divers selon l'alternance de restrictions et de mouvements autorisés. Cependant, les déplacements et l'accidentalité ont retrouvé un rythme proche de celui avant pandémie voire supérieur, avec parfois des évolutions liées à de nouvelles habitudes.

Globalement, la mortalité sur ces 12 derniers mois est en baisse de -3 % par rapport aux 12 mois précédents, et de -2 % par rapport à l'année 2019.

Les **automobilistes** représentent depuis la pandémie un peu moins de la moitié de la mortalité routière. Leur mortalité sur ces 12 derniers mois est estimée à 1 525 tués, en baisse de -3 % par rapport aux 12 mois précédents et -6 % par rapport à l'année 2019.

La mortalité des usagers de **deux-roues motorisés** baisse sensiblement ces 12 derniers mois : 707 personnes sont décédées, en baisse de -2 % par rapport aux 12 mois précédents, et -6 % par rapport à l'année 2019.

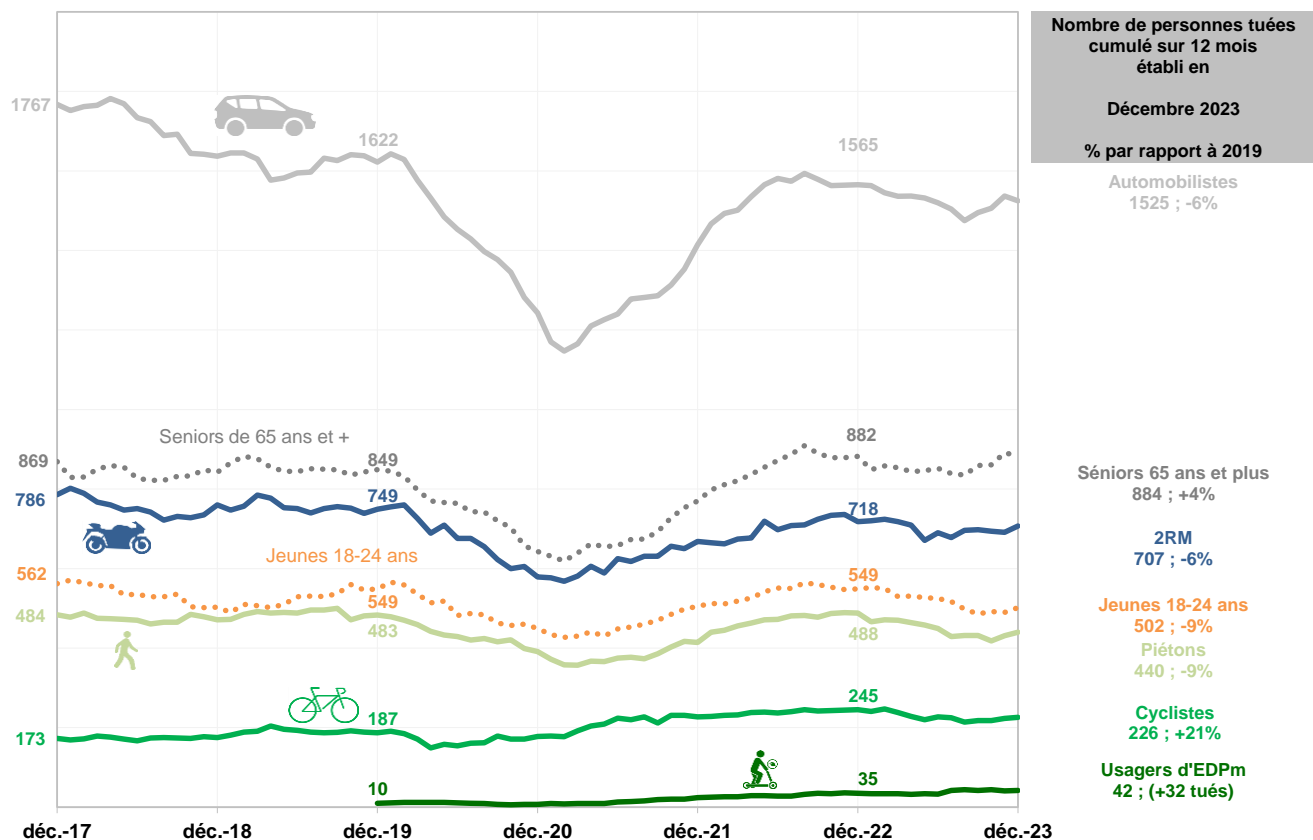
La mortalité **piétonne** baisse fortement ces 12 derniers mois : 440 piétons sont décédés, soit -10 % par rapport aux 12 mois précédents, et -9 % par rapport à l'année 2019.

La mortalité **à vélo** sur les 12 derniers mois affiche une tendance à la baisse : 226 cyclistes sont décédés, soit -8 % par rapport aux 12 mois précédents. Ce résultat est toutefois supérieur de +21 % par rapport à l'année 2019. Les Français montrent un engouement pour l'utilisation de modes de déplacements individuels sur les petits trajets en ville, mais aussi pratiquent les loisirs à vélo en milieu rural.

La mortalité en **EDPm** a augmenté fortement ces 12 derniers mois, 42 personnes sont décédées depuis un an, soit +20 % par rapport aux 12 mois précédents.

La mortalité des **jeunes adultes de 18-24 ans**, au risque élevé d'accident grave de la route, a retrouvé une tendance à la baisse ces 12 derniers mois : 502 jeunes sont décédés, soit -9 % par rapport aux 12 mois précédents, et également de -9 % par rapport à l'année 2019.

La mortalité des **personnes âgées de 65 ans ou plus** s'établit à 884 personnes tuées ces 12 derniers mois, est stable par rapport aux 12 mois précédents et en hausse de +4 % par rapport à l'année 2019.



Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2022), estimation 2023 d'après les données arrêtées au 22/01/2024

Évolution du nombre de blessés graves cumulé sur 12 mois selon le mode de déplacement ou l'âge

La **crise sanitaire** a profondément affecté les déplacements depuis mars 2020, pour tous les usagers, mais à des degrés divers selon l'alternance de restrictions et de mouvements autorisés. Cependant, les déplacements et l'accidentalité ont retrouvé un rythme proche de celui avant pandémie voire supérieur, avec parfois des évolutions liées à de nouvelles habitudes.

Globalement, le nombre de blessés graves sur ces 12 derniers mois est en baisse de -2 % par rapport aux 12 mois précédents, et de -1 % par rapport à l'année 2019.

Les **deux-roues motorisés** représentent un tiers des blessés graves ; sur ces 12 derniers mois, ils sont estimés à 5 349 blessés graves. Ce chiffre est stable par rapport aux 12 mois précédents et en baisse de -7 % par rapport à l'année 2019.

Les **automobilistes** représentent un peu moins d'un tiers des blessés graves ; sur ces 12 derniers mois, ils sont estimés à 4 787 blessés graves, stable par rapport aux 12 mois précédents et -7 % par rapport à l'année 2019.

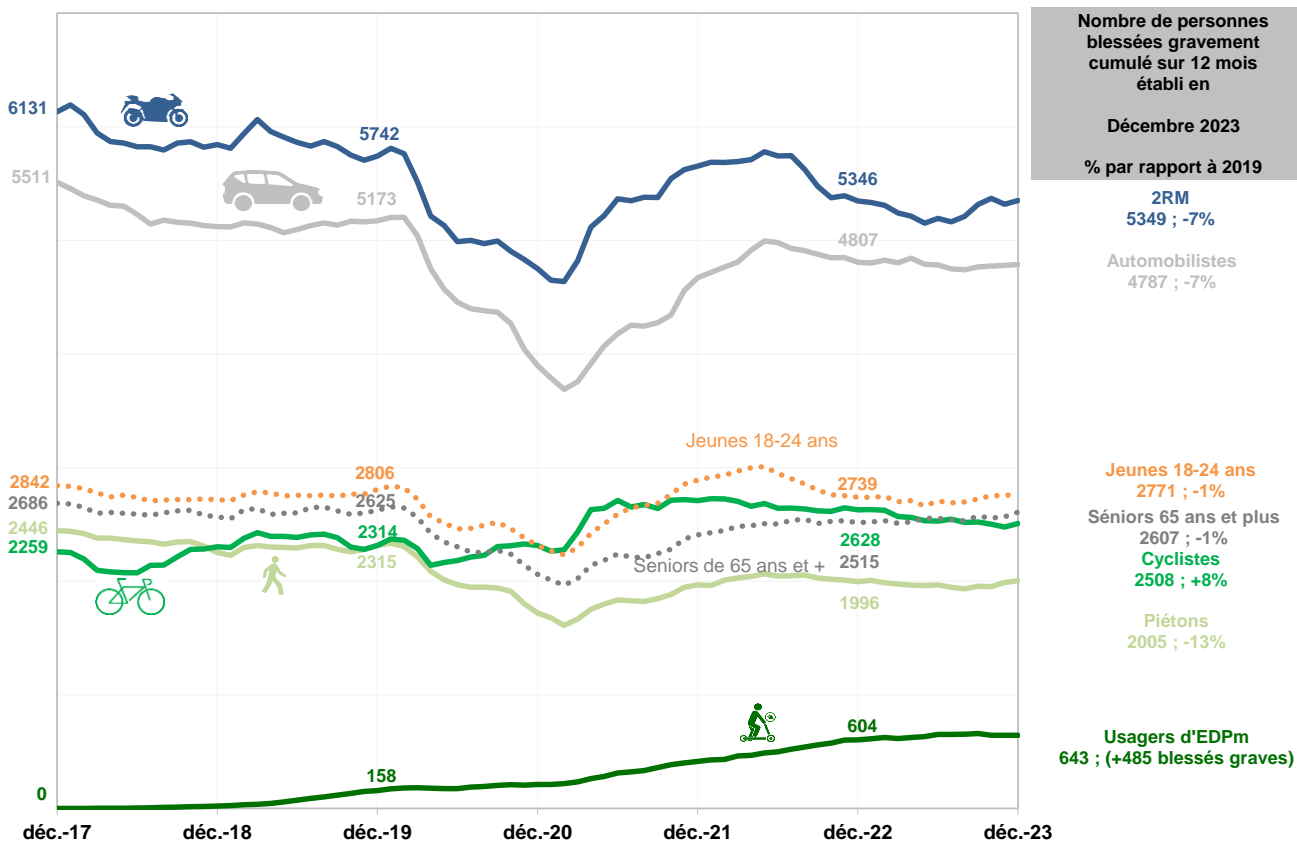
Le nombre de blessés graves à **vélo** sur les 12 derniers mois est largement supérieur à celui de l'année 2019 mais baisse récemment : 2 508 cyclistes seraient gravement blessés ces 12 derniers mois, en baisse de -5 % par rapport aux 12 mois précédents mais supérieur de +8 % par rapport à l'année 2019. En effet, les Français montrent un engouement pour l'utilisation de modes de déplacements individuels sur les petits trajets en ville, mais aussi pratiquent les loisirs à vélo en milieu rural.

Le nombre de **piétons** blessés graves a baissé légèrement depuis un an et reste sensiblement inférieur à celui de 2019 : on estime que 2 005 piétons ont été blessés gravement ces 12 derniers mois, stable par rapport aux 12 mois précédents et -13 % par rapport à l'année 2019.

Le nombre d'usagers en **EDPm** gravement blessés continue d'augmenter, avec plus de 600 blessés graves ces 12 derniers mois, en hausse de +7 % par rapport aux 12 mois précédents.

Le nombre de blessés graves âgés de **18-24 ans**, une classe d'âge au risque élevé d'accident grave de la route, est estimé ces 12 derniers mois à 2 800 blessés graves, en légère hausse de +1 % par rapport aux 12 mois précédents, et en légère baisse de -1 % par rapport à l'année 2019.

Le nombre de blessés graves âgés de **65 ans ou plus** est estimé à 2 600 blessés graves ces 12 derniers mois, en hausse de +4% par rapport aux 12 mois précédents et en légère baisse de -1 % par rapport à l'année 2019.



Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimation 2023 d'après les données arrêtées au 22/01/2024

Les victimes graves en 2023 selon le mode de déplacement et le réseau routier

Depuis le début de l'année (12 mois), 3 170 personnes sont décédées, soit 97 de moins qu'en 2022 et 74 de moins qu'en 2019, une année qui avait jusque là enregistré le plus faible effectif sur les 12 mois de l'année (hors années de pandémie 2020 et 2021).

La baisse de la mortalité est surtout portée par la baisse de la mortalité des occupants de voiture sur les routes hors agglomération, ainsi que la baisse de la mortalité des piétons en et hors agglomération. La mortalité à vélo reste élevée avec un niveau équivalent à celui de 2021 alors que le bilan 2RM est plus contrasté (baisse sur les cyclomoteurs ou motos légères, tendance haussière sur les motos lourdes mais plutôt en agglomération). La mortalité en voiture en agglomération est supérieure au niveau d'avant pandémie, mais en léger retrait par rapport à 2022.

Sur les 3 derniers mois

En agglomération, la tendance est à la **baisse** pour les usagers d'EDPm et pour les blessés graves à vélo, à la **hausse** pour les piétons et les automobilistes ainsi que pour les tués à vélo et en 2RM.

Hors agglomération, la tendance est à la **hausse** pour les usagers d'EDPm et les cyclistes, ainsi que pour les piétons blessés gravement et les automobilistes tués, seule la tendance des piétons tués est à la **baisse**.

Sur autoroute, la tendance est à la **hausse** pour les usagers des 2RM et en **baisse** pour les piétons tués.

Ces 3 derniers mois (2023 par rapport à 2022)

	En agglomération		Hors agglomération		Sur autoroute	
	variation tués	variation blessés graves	variation tués	variation blessés graves	variation tués	variation blessés graves
Piétons	↗	↗	↘	↗	↘	
EDPm	↘	↘	↗	↗		
Cyclistes	↗	↘	↗	↗		
2RM	↗	→	→	→	↗	↗
Automobilistes	↗	↗	↗	→	→	→

ns : évolution non significative

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine

Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2022), estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimations d'après les données 2023 arrêtées au 22/01/2024

Sur les 12 derniers mois

En agglomération, le nombre de tués est à la **baisse** pour les usagers à vélo, en 2RM et en VT, la tendance est à la **hausse** pour les piétons et pour les usagers d'EDPm, alors que ce mode de déplacement a pris de l'ampleur.

Hors agglomération, la tendance est à la **baisse** pour l'ensemble des modes de déplacement, à l'exception des usagers d'EDPm .

Sur autoroute, la tendance est à la **baisse** pour les piétons et automobilistes, mais à la **hausse** pour les usagers de 2RM.

Ces 12 derniers mois

Cumul de janvier à décembre 2023, par rapport à un an auparavant

	En agglomération		Hors agglomération		Sur autoroute	
	variation tués	variation blessés graves	variation tués	variation blessés graves	variation tués	variation blessés graves
Piétons	+2%	+4%	-28%	-12%	-30%	
EDPm	+20%	+6%	+33%	+9%		
Cyclistes	-6%	-4%	-10%	-5%		
2RM	-4%	-4%	-3%	+0%	+44%	+33%
Automobilistes	-3%	-3%	-1%	+1%	-13%	-4%

ns : évolution non significative

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine

Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2022), estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimations d'après les données 2023 arrêtées au 22/01/2024

Les piétons intègrent les utilisateurs d'Engins de Déplacement Personnel non motorisés (les rollers, les planches à roulette, les trottinettes), qui se déplacent sur les mêmes espaces que les piétons à pieds et sont considérés comme piétons dans le code de la route.

Les Engins de Déplacement Personnel motorisés (EDPm) contiennent les trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards, segways, etc... ; ils se déplacent comme des vélos.

Les cyclistes sont les usagers se déplaçant à vélo, qu'il soit à assistance électrique ou non.

Les Deux-roues motorisés incluent les cyclomoteurs (moins de 50 cm3 et ayant une vitesse maximale par construction ne dépassant pas 45 km/h, y compris les scooters de moins de 50 cm3) et les motocyclettes (plus de 50 cm3, y compris les scooters de plus de 50 cm3).

Les automobilistes sont les véhicules légers (VL) ; les utilitaires ne sont pas pris en compte dans cette catégorie.

Le réseau routier "en agglomération" concerne les voies se trouvant entre les panneaux d'entrée et de sortie d'une commune.

Le réseau routier "hors agglomération" concerne les routes non autoroutières en-dehors des voies "en agglomération".

Le réseau "autoroute" concerne les voies de circulation à statut autoroutier, indiquées par des panneaux bleus.

Tableau détaillé du mois de décembre 2023 par rapport à un an auparavant

La **tendance récente (3 derniers mois) est en hausse de +8% pour les décès et de +3% pour les blessés graves.**

La hausse s'exprime sur l'ensemble des modes de déplacements, à l'exception des blessés graves à vélo ou en EDPm. Alors que le nombre de tués tant enfants que jeunes adultes ou seniors augmente, le nombre de blessés graves de moins de 18 ans est en léger retrait.

Le nombre de tués et de blessés graves augmente tous milieux confondus.

	Décembre		Ces trois derniers mois**				Ces 12 derniers mois***			
	Tués	Blessés graves	Tués		Blessés graves		Tués		Blessés graves	
	Nombre	Nombre	Nombre	Variation	Nombre	Variation	Nombre	Variation	Nombre	Variation
Total	294	1 109	892	+8%	3 786	+3%	3 170	-3%	15 847	-1%

Par mode de déplacement

Piétons	59	208	166	+5%	626	+9%	440	-10%	2 005	+0%
EDPm	4	35	8	+0%	141	-10%	42	+20%	643	+7%
Cyclistes	15	136	61	+15%	522	-2%	226	-8%	2 508	-5%
2RM	38	279	138	+7%	1 113	+3%	707	-2%	5 349	+0%
Automobilistes	161	406	446	+7%	1 239	+2%	1 525	-3%	4 787	+0%

Focus selon l'âge

Moins de 18 ans	14	155	39	+34%	526	-2%	167	+6%	2 320	-2%
18-24 ans	56	208	144	+13%	690	+7%	502	-9%	2 771	+1%
65 ans ou plus	82	219	264	+10%	673	+5%	884	+0%	2 607	+4%

Sur le réseau routier

En agglomération	97	519	299	+14%	1 782	+2%	1 016	-2%	7 180	-1%
Hors agglomération	170	493	512	+6%	1 715	+2%	1 881	-3%	7 556	-1%
Sur autoroute	27	97	81	+4%	289	+12%	273	-7%	1 111	+3%

** Cumul 3 mois de octobre 2023 à décembre 2023 par rapport au cumul 3 mois de octobre 2022 à décembre 2022

*** Cumul 12 mois de 2022 à décembre 2023 par rapport au cumul 12 mois de 2021 à décembre 2022

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine

Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2022), estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimation 2023 d'après les données arrêtées au 22/01/2024

Les piétons intègrent les utilisateurs d'Engins de Déplacement Personnel non motorisés (les rollers, les planches à roulette, les trotinettes), qui se déplacent sur les mêmes espaces que les piétons à pieds et sont considérés comme piétons dans le code de la route.

Les Engins de Déplacement Personnel motorisés (EDPm) contiennent les trotinettes électriques, gyropodes, hoverboards, segways, etc... ; ils se déplacent comme des vélos.

Les cyclistes sont les usagers se déplaçant à vélo, qu'il soit à assistance électrique ou non.

Les deux-roues motorisés intègrent les cyclomotoristes et les motards, y compris les scooteristes.

Les automobilistes sont les véhicules légers (VL).

Les autres modes de déplacement intègrent notamment les véhicules utilitaires et poids lourds.

Les personnes de "moins de 18 ans" sont les enfants et adolescents âgés de 0 à 17 ans inclus.

Les jeunes âgés entre "18 et 24 ans" inclus forment la catégorie la plus à risque en matière d'insécurité routière.

Le réseau routier "en agglomération" concerne les voies se trouvant entre les panneaux d'entrée et de sortie d'une commune.

Le réseau routier "hors agglomération" concerne les routes non autoroutières en-dehors des voies "en agglomération".

Le réseau "autoroute" concerne les voies de circulation à statut autoroutier, indiquées par des panneaux bleus.

Méthodes de traitement des données pour la France métropolitaine

Le **fichier BAAC** (Bulletin d'Analyse des Accidents Corporels de la Circulation routière enregistrés par les Forces de l'Ordre) intègre les accidents corporels tels que définis dans l'arrêté du 27 mars 2007 relatif aux conditions d'élaboration des statistiques. L'ONISR, en charge de l'administration et de la diffusion des statistiques d'accidentalité aux termes du décret du 15 mai 1975 relatif au CISR, a de longue date précisé les modalités de prise en compte des accidents.

Méthode de redressement des blessés :

Pour se conformer aux normes des statistiques européennes, l'ONISR produit, pour la France métropolitaine, une nouvelle série de données relatives aux blessés. Elle intègre également l'échelle AIS de gravité des blessures (légères ou modérées, graves). Ces données sont déterminées par une nouvelle méthode établie conjointement par l'Université Gustave Eiffel (UGE) et l'ONISR. Cette méthode s'appuie notamment sur les données récentes relatives aux blessés enregistrés par les forces de l'ordre mais vise à estimer le nombre réel des personnes blessées dans un accident de la route prises en charge par les services hospitaliers : <https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/etudes-et-recherches/victimes/blessures/methode-de-redressement-du-nombre-de-blesses-de-la-route>

Le baromètre mensuel

Le baromètre mensuel d'un mois donné concerne les accidents survenus jusqu'à la fin de ce mois, il est établi et publié le mois suivant.

Des estimations sont produites à partir des accidents enregistrés dans le système d'information TRAXy concernant des données BAAC en cours de saisie transmises dans les 48h par les forces de l'ordre à l'ONISR. **Les résultats définitifs 2022 ont été intégrés dans le baromètre de mai 2023.**

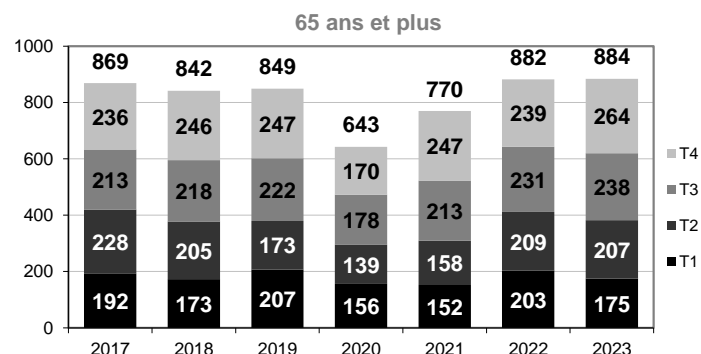
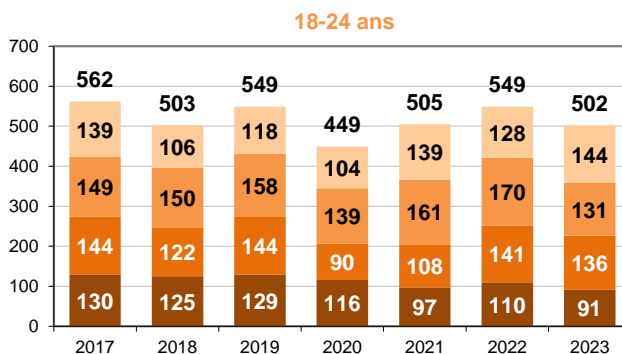
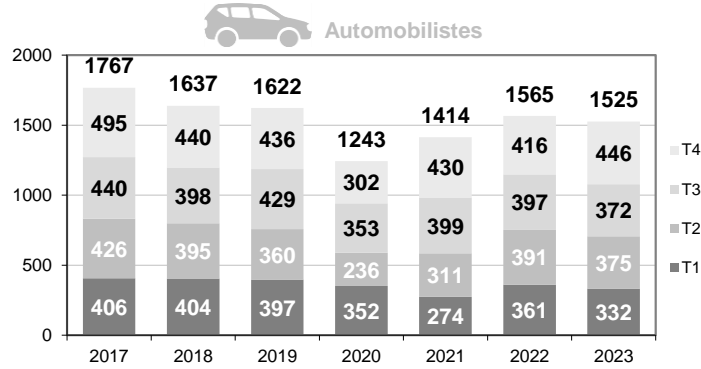
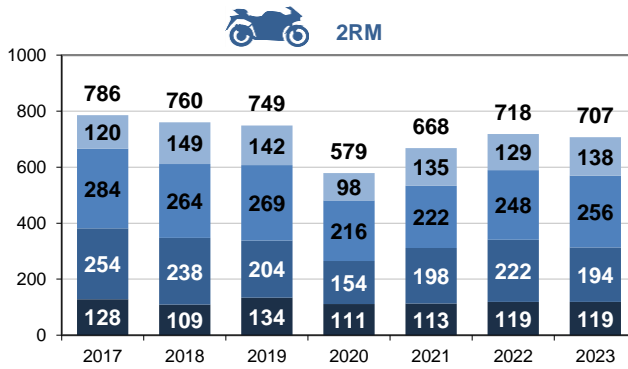
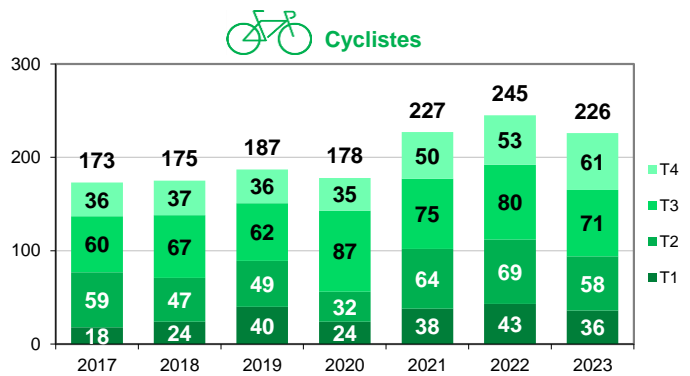
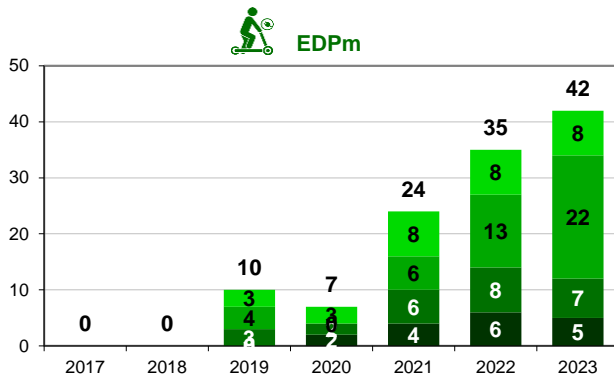
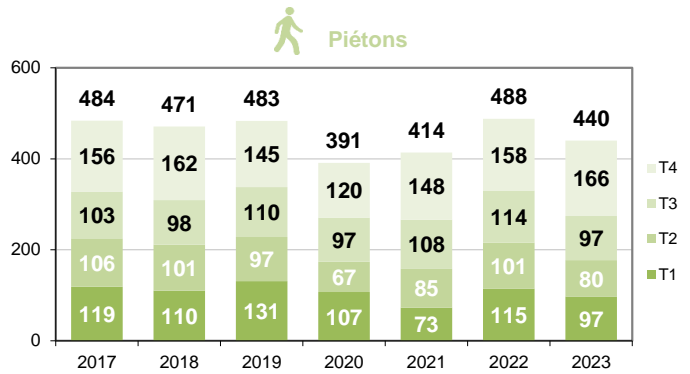
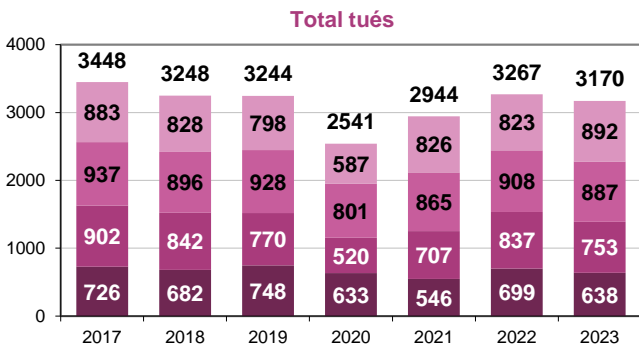
Les blessés graves sont estimés à partir des données sur les blessés enregistrés dans TRAXy en utilisant la méthode de redressement mentionnée plus haut.

Labellisation

L'Autorité de la Statistique Publique a labellisé les principaux indicateurs d'accidentalité issus du fichier BAAC (France métropolitaine et Départements d'Outre-mer) pour ce qui concerne les données quasi-définitives de l'année N publiées fin janvier de l'année N+1, et les données définitives publiées à partir de mai de l'année N+1. Le baromètre intègre pour les années antérieures à 2021 les données labellisées.

Les méthodes statistiques sont précisées sur le site de l'ONISR : <https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/outils-statistiques>

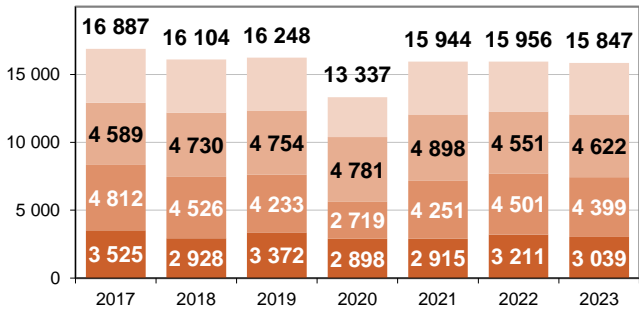
Évolution du nombre de tués selon le mode de déplacement par trimestre pour chaque année



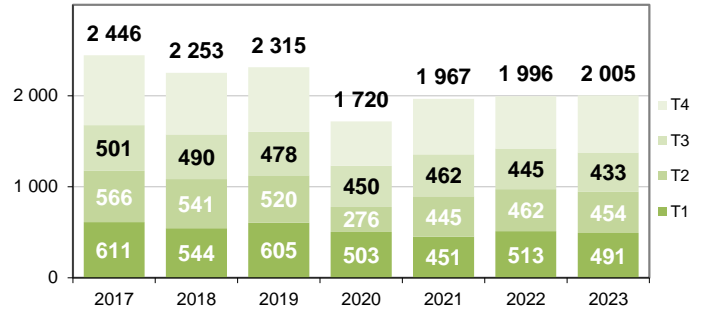
Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2022), estimation 2023 d'après les données arrêtées au 22/01/2024

Évolution des blessés graves selon le mode de déplacement par trimestre pour chaque année

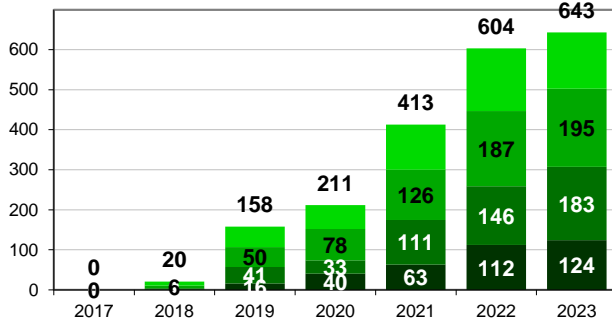
Total blessés graves



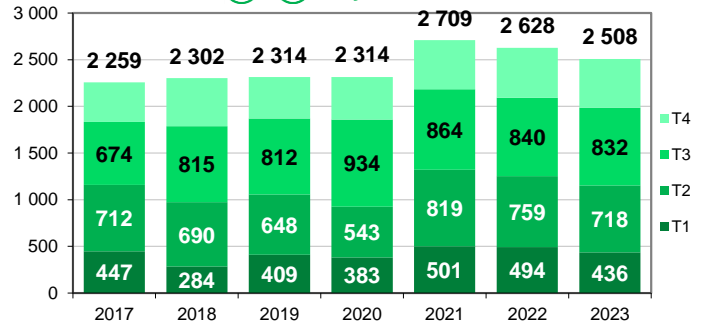
Piétons



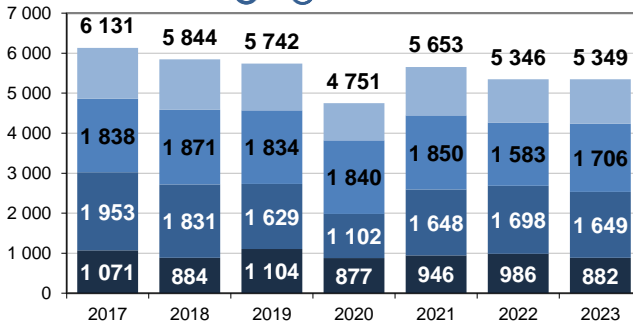
EDPm



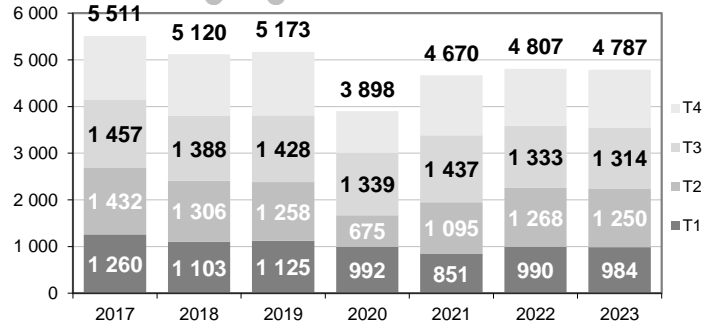
Cyclistes



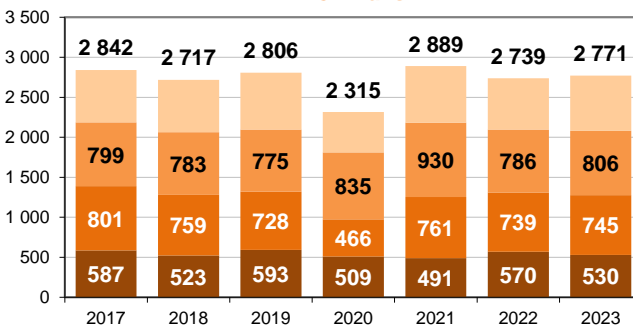
2RM



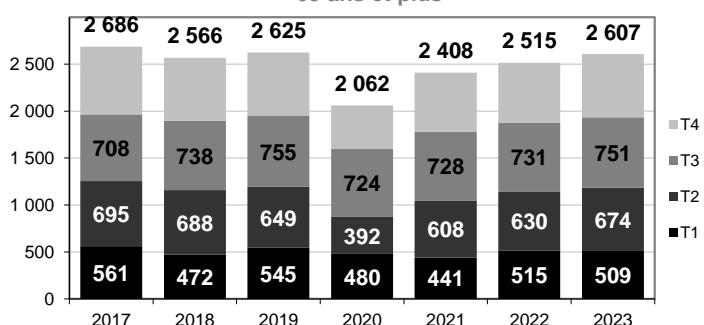
Automobilistes



18-24 ans



65 ans et plus



Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimation 2023 d'après les données arrêtées au 22/01/2024